

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au Beaulieu Culturel à Témiscouata-sur-le-Lac, quartier Notre-Dame-du-Lac, au 2448, rue Commerciale sud, le 15 février 2017 à 17:30 heures.

PRÉSENCES : M. David Robert (Auclair), M. Jean-Guy Roussel (Biencourt), M. Simon Potvin (Dégelis), M. Elzéar Lepage (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Raymond Gagné (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Pierrette Pelletier (St-Jean-de-la-Lande), Mme Céline Dubé Ouellet (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. Jean-Guy Paquet (St-Marc-du-Lac-Long), M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Gilles Garon (Témiscouata-sur-le-Lac).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, Mme Renée-Anique Francoeur et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Gilles Garon.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Richard F. Dubé, d'adopter l'ordre du jour proposé et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-1182

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

Les membres ont tous reçus le procès-verbal auparavant et M. Maxime Groleau fait un suivi rapide de ce procès-verbal de la rencontre du 11 novembre 2016.

M. Gilles Garon demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires. Aucune question ou commentaire.

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel, appuyé par M. Gilles Pelletier, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 11 novembre 2016 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-1183

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par M. Simon Potvin, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 15 FÉVRIER 2017 :

Agat Laboratoire	113.26 \$
Albert Fernand	30.01 \$
Banque Nationale REER	325.12 \$
Beaulieu Patrick	31.01 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	43.60 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	737.52 \$
Caisse Pop. St-Juste-du-Lac	218.48 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	318.72 \$
Chouinard Gaston	77.00 \$
Deschênes René	40.24 \$
Dicom Express	36.08 \$
Dubé Alain	24.00 \$
Dubé Ouellet Céline	22.00 \$
Dubé Richard F.	45.00 \$

Éco-L'Eau	663.99 \$
Émond Denis	13.53 \$
Entrepreneur Général S.O.	500.00 \$
Entreprises Rémy Bégin	965.79 \$
Équipement Protection du Témis	24.14 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	5 208.60 \$
Excavation Tanguay Inc	195.46 \$
Financière Banque Nationale	553.56 \$
Gagné Raymond	54.00 \$
Garage Michel Morin	68.98 \$
Garon Gilles	13.00 \$
Gestion Conseils PMI	3 414.75 \$
Gravier Bérubé & Fils	862.31 \$
Grisé Éric	150.00 \$
Groleau Maxime	345.26 \$
Groupe Coopératif Dynaco	221.01 \$
Groupement Forestier de l'Est	16 340.24 \$
Hewitt	265.08 \$
Horizon CFVD	160.97 \$
J.A. St-Pierre & Fils Inc	130.00 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	48.29 \$
La Capitale assurances	6 027.34 \$
Lepage Elzéar	61.00 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	3 808.28 \$
Maheu & Maheu	128.77 \$
Malenfant Alain	54.00 \$
Michaud Patrick	15.00 \$
MSI Informatique	16.96 \$
Municipalité de Dégelis	1 614.23 \$
Nortrax Québec Inc	521.33 \$
Ouellet Jean-Pierre	52.01 \$
Paquet Jean-Guy	48.00 \$
Pelletier Claude	41.00 \$
Racine Benoit	13.00 \$
Ross Jilliane	360.90 \$
Potvin Jacinthe	33.99 \$
Tetra Tech QI Inc	2 997.98 \$
Transport Baseley	1 724.63 \$
Transport Guy Levasseur Inc	1 126.59 \$
Weight-Tronix Canada	132.80 \$
Ouellet Jacques	52.50 \$
Conception GB	83.93 \$
Banque Manuvie de Canada	90 657.74 \$
Francoeur Renée-Anique	164.79 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	898.94 \$
Caisse Pop. St-Juste-du-Lac	227.00 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	318.72 \$
Banque Nationale REER	406.40 \$
Financière Banque Nationale	553.56 \$
Groupe Aseps	4 455.28 \$
Ferme Yves Pelletier	1 121.00 \$
Ministre des Finances	48 355.21 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	20 000.00 \$
Ministre du Revenu du Québec	332.14 \$
Université de Sherbrooke	258.69 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	40 000.00 \$
Banque Manuvie de Canada	58 321.97 \$

Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	663.10 \$
Banque Nationale REER	325.12 \$
Caisse Pop. de Saint-Juste-du-Lac	111.46 \$
Caisse Populaire Desjardins du Transcontinental	240.64 \$
Financière Banque Nationale	559.08 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	30.65 \$
Campor Inc	40.24 \$
CIEL-FM	287.44 \$
Cloutier Jean-Guy	220.75 \$
COMAQ	569.13 \$
CSR#1 Nord-Ouest	25.00 \$
Dubé Richard F.	45.00 \$
Éco-L'Eau	70.71 \$
Électronique Mercier	438.50 \$
Entrepreneur Général S.O.	458.66 \$
Forêt d'Arden	17.25 \$
Garage Michel Morin	26.44 \$
Garon Gilles	13.00 \$
Groupe Coopératif Dynaco	223.61 \$
Horizon CFVD	1 833.85 \$
Imprimerie Excel Inc	952.86 \$
Inform Action	131.79 \$
Ouellet Jacques	15.00 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	120.73 \$
Lévesque Ouellet Keven	43.01 \$
MonBuro.ca	198.94 \$
MSI Informatique	84.80 \$
Municipalité de Dégelis	9 751.33 \$
Nortrax Québec Inc	84.54 \$
Peterbilt Québec est Ltée	37.88 \$
Pièces Témis Inc	68.57 \$
Place du Travailleur enr.	66.12 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	1 444.63 \$
Purolator inc	67.31 \$
Société Mutuelle de Prévention	1 153.27 \$
Transport Guy Levasseur Inc	14 347.73 \$
Groleau Maxime	1 044.47 \$
Revue au Devoir de L'APPQ	342.63 \$
Groleau Maxime	3 430.85 \$
Gravier Bérubé & Fils	431.15 \$
La Capitale assurances	6 032.06 \$
Bell Canada	1 759.87 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	74.25 \$
Bell Mobilité	91.12 \$
DAS Fédéral	7 698.50 \$
DAS Provincial	18 444.50 \$
Hydro-Québec	15 360.05 \$
Master Card	2 051.04 \$
Total payés:	408 775.31 \$

COMPTES À PAYER AU 15 FÉVRIER 2017 :

Aquamerik	898.69 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	37.02 \$
École secondaire Dégelis	852.19 \$
Entrepreneur Général S.O.	500.00 \$
Fleurs de Rêve (Dégelis) Inc	86.23 \$

Francoeur Renée-Anique	130.20 \$
IDC Informatique	620.69 \$
Groupe Coopératif Dynaco	13.09 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	23.00 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	1 466.41 \$
MonBuro.ca	40.04 \$
Municipalité de Dégelis	195.00 \$
Nortrax Québec Inc	1 543.51 \$
Pelletier & Labrie	3 718.58 \$
Sani-Lang Inc	4 455.27 \$
Service Sanitaire A. Deschênes Inc	107 475.77 \$
Société V.I.A. Inc	7 791.67 \$
Wébétic.com	160.83 \$
Total à payer:	130 008.19 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1184**

4) **ADMINISTRATION**

a) **Élection à la présidence et à la vice-présidence**

Élection d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection :

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet et résolu que M. Maxime Groleau soit nommé président d'élection et Mme Jacinthe Potvin secrétaire d'élection.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1185**

Ouverture des mises en candidature :

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Richard F. Dubé, que M. Gilles Garon soit reconduit à titre de président.

Tous les membres sont d'accord et aucune autre proposition n'est faite.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, que M. Simon Potvin soit reconduit à titre de vice-président.

Tous les membres sont d'accord et aucune autre proposition n'est faite.

M. Gilles Garon accepte la proposition et est réélu au poste de président.

M. Simon Potvin accepte la proposition et est réélu au poste de vice-président

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1186**

b) **Assurances 2017 – Suivi**

Le renouvellement des assurances a été effectué avec Promutuel pour l'année 2017.

Sur l'ensemble des protections, la prime a monté de 2,91 % pour l'année.

Suite à une inspection du garage au site de Dégelis par un conseiller de Promutuel, celui-ci a relevé divers problèmes qu'il faudra régler d'ici le 1er novembre 2017.

- Remplacement du panneau électrique (à fusibles actuellement)
- Recouvrement des murs avec de la tôle (protection lors de travaux de soudure)
- Changement du système de chauffage (chaufferettes de chantier actuellement)

D'ici là, la RIDT évaluera les frais à encourir pour corriger ces problèmes mais il faudra prendre en compte le projet de complexe de gestion des matières résiduelles s'il voyait le jour. Le tout afin de ne pas engager des travaux qui deviendraient inutiles.

c) **Suivi des mauvaises créances**

Malgré de nombreuses relances, certains comptes à recevoir restent impayés. La liste est déposée aux administrateurs et totalise un montant à recevoir de 4 459.35 \$

Avant de les radier, il pourrait être pertinent de mettre leur recouvrement entre les mains de professionnel.

Il est proposé par M. David Robert, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que la RIDT mandate l'entreprise Groupecho Collection, avec sa filiale de Rimouski. Les frais d'ouverture de dossier (pour la RIDT au complet) sont de 119 \$ puis les frais varient en fonction du type et des montants des comptes à percevoir. Pas de perception, pas de frais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1187**

d) Mise à jour des montants à recevoir pour la compensation pour les services de recyclage

La RIDT a reçu confirmation des montants ajustés de compensation pour les services de recyclage qu'elle recevra pour le compte des 19 municipalités. Ces montants sont déjà inclus au budget de la RIDT et ne sont donc pas redistribués ou reçus par les municipalités.

Pour 2014-2015, la RIDT recevra un montant complémentaire de 21 526,62 \$.

Pour 2016, elle recevra un montant total de 624 295,99 \$ soit 40 620,99 \$ de plus que budgété.

e) Point sur les dossiers en sensibilisation

Mme Renée-Anique Francoeur, remet un rapport aux membres et donne des explications en lien avec les activités visant l'information et la sensibilisation.

Les sujets abordés sont notamment la sensibilisation en milieu scolaire, la campagne radio en partenariat avec Société VIA, le Bazar écolo 2017 et d'autres moyens mis en œuvre.

5) PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – MATIÈRES ORGANIQUES

a) Signature de contrat – Chargé de projets

M. Érik Grisé a été recruté comme chargé de projet en gestion des matières résiduelles et est entré en poste le 9 janvier 2017 pour un contrat d'un an avec possibilité de renouvellement.

Dans le cadre de son travail, il devra établir, en plus de l'analyse technique et de celle des moyens de financement disponibles, les modes et coûts d'opérations des différents projets.

Il est donc amené, à partir des orientations du nouveau PGMR de la MRC de Témiscouata, à planifier, organiser, élaborer et réaliser différentes étapes en vue de :

- Évaluer les scénarios applicables de gestion des matières organiques pour assurer leur collecte et leur valorisation
- Évaluer la nécessité et les possibilités de valorisation les plastiques agricoles et autres rejets du secteur acéricole, agricole ou forestier
- Participer aux analyses de situation en vue du prochain appel d'offre pour les vidanges d'installations septiques
- Évaluer les quantités et les scénarios applicables de valorisation des boues issues des stations d'épuration et des boues de fosses septiques
- Développer les opportunités de transformation, de valorisation et de mise en marché pour les matières recueillies dans les écocentres, y compris les modes de collecte et les infrastructures s'y rattachant au besoin
- Développer un système pour remplacer les 2 collectes d'encombrants par année par un système sur appel
- Analyser les modalités applicables pour trier, réutiliser ou valoriser les encombrants recueillis par les collectes
- Effectuer des caractérisations des matières entrants au LET et au centre de tri afin de mieux cibler les actions à entreprendre
- Mettre à jour le PGMR et assurer son suivi ainsi toutes les tâches s'y rattachant

Il est par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Gilles Pelletier, d'accepter le contrat de travail et les conditions qui y sont présentées. M. Gilles Garon et M. Maxime Groleau sont autorisés à signer ledit contrat de travail avec M. Érik Grisé, pour entériner son embauche.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1188**

b) Suivi des projets

M. Maxime Groleau dépose un document qui fait la synthèse du projet de complexe de gestion des matières résiduelles sur lequel la RIDT souhaite travailler et réaliser les analyses nécessaires.

Afin de pouvoir orienter ce projet et ceux en lien avec le PGMR ainsi que d'en effectuer le suivi, la RIDT doit mettre sur pied un comité technique PGMR. Dans l'idéal, il sera constitué :

- d'administrateurs de la RIDT
- de représentants de la MRC de Témiscouata
- de directeurs/trices de municipalité
- de représentants du domaine ICI
- de citoyens
- des employés de la RIDT requis par ces dossiers

Les membres du conseil d'administration intéressés sont Mme Céline Dubé-Ouellet, M. Jean-Guy Roussel, M. Richard F. Dubé, M. Simon Potvin et M. Gilles Garon. M. Maxime Groleau effectuera des démarches pour trouver des membres provenant des autres secteurs rapidement.

6) ÉCOCENTRES

a) Projet de collecte des encombrants sur appel

Depuis de nombreuses années, la RIDT fait effectuer la collecte des encombrants 2 fois par année de manière systématique. C'est-à-dire que les camions passent devant chaque résidence le samedi, peu importe s'il y a des matériaux ou pas. Par la suite, aucun tri ne peut être fait et tout est enfoui.

Les données colligées en 2016 (une collecte au printemps et une à l'automne) sont les suivantes :

- 6 camions sur la route en moyenne par collecte (227 heures d'opérations)
- plus de 8 900 km de parcourus
- 153 tonnes de matières collectées (avec un potentiel de mise en valeur de plus de 55 %)
- coût total de 34 247 \$ (18 604 \$ de collecte et 15 643 \$ d'enfouissement)

Tel que prévu au PGMR, la RIDT va effectuer les démarches pour s'associer à un ou des organismes du milieu pour effectuer la collecte des encombrants mais sur inscription seulement et avec des moyens qui permettent de trier et mettre en valeur au maximum ce qui serait ramassé. Cette nouvelle méthode pourrait être testée dès ce printemps dans le cadre d'un projet pilote et le financement de la FCM.

Il y aura donc une possibilité pour les citoyens de bénéficier de 2 collectes par an comme avant, sans frais car inclut dans le service régulier. Par contre, l'objectif final étant d'orienter au maximum les citoyens vers les écocentres par eux-mêmes, un concours pourrait y être associé.

Règles applicables au service :

- volume maximum de 6 vg³ soit l'équivalent d'une remorque 4'x8' avec 5' de matériel
- possibilité de prendre les pneus, matériel réfrigérant, certains RDD mais pas les déchets domestiques (vont dans bacs roulants) ou les résidus verts (feuilles, pelouse, branches)

7) LIEU D'ENFOUISSEMENT

a) Demande d'avis technique Tetra Tech – Localisation des points d'échantillonnage

Suite au rapport annuel d'exploitation 2015 du LET, la RIDT avait reçu un avis de non-conformité du MDDELCC le 25 avril 2016, Il était en lien avec plusieurs points, notamment, la présence de biogaz dans certains piézomètres, la localisation du point d'échantillonnage

d'eau de surface et la démonstration de la non dégradation de la qualité des eaux souterraines.

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet, que la RIDT mandate Tetra Tech pour la réalisation de cet avis technique, pour un estimé des coûts de 3 000 \$.

Il doit comprendre 3 activités :

- Analyse et interprétation des résultats historiques du suivi environnemental de l'eau souterraine
- Analyse et interprétation des résultats historiques du suivi environnemental des biogaz
- Proposition d'une solution à la problématique de la localisation du point d'échantillonnage des eaux de surface ES-1

b) Achat d'un godet à fossé hydraulique

Lors de l'achat de la pelle mécanique, la RIDT avait mis une option dans la soumission pour l'achat d'un godet à fossé 60" hydraulique qui permet de travailler les pentes plus facilement.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que la RIDT procède à l'achat du godet à fossé mentionné plus haut pour un prix d'achat de 6 000 \$ avant taxes. Le fournisseur est Équipements Sigma de Dégelis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-1189

8) VARIA

a) Informations diverses relatives aux opérations

• Calendrier des congés fériés 2017 et des opérations

- | | |
|--|---|
| - 14 avril (<i>Vendredi Saint</i>) | pas de changement de collecte |
| - 17 avril (<i>Lundi de Pâques</i>) | pas de changement de collecte / écocentre Dégelis fermé |
| - 22 mai (<i>Fêtes des Patriotes</i>) | pas de changement de collecte |
| - 24 juin (<i>Fête Nationale</i>) | tous les écocentres fermés |
| - 1 ^{er} juillet (<i>Confédération</i>) | tous les écocentres fermés |
| - 4 septembre (<i>Fête du travail</i>) | pas de changement de collecte / écocentre Dégelis fermé |
| - 9 octobre (<i>Action de Grâce</i>) | pas de changement de collecte |
| - 25 décembre (<i>Noël</i>) | collecte reportée au mardi 26 décembre / écocentre Dégelis fermé |
| - 1 ^{er} janvier 2018 (<i>Jour de l'An</i>) | collecte reportée au mardi 2 janvier 2018 / écocentre Dégelis fermé |

• Liste des services et tarifs 2017

Les membres reçoivent une copie du document explicatif qui sera mis en ligne et distribué aux municipalités prochainement. Il explique en détails les services de la RIDT et leur fonctionnement et tarifs.

• Service complémentaire de vidanges des installations septiques

Suite aux orientations prises quant à la facturation des vidanges complémentaires des installations septiques, le choix de certaines municipalités a été transmis à la RIDT. Il manque encore les résolutions de plusieurs mais une relance sera faite.

Pour les municipalités qui n'ont pas acceptées de facturation une taxe complémentaire pour ce service, le propriétaire devra obligatoirement payer d'avance chaque service complémentaire, avant que les travaux ne puissent être effectués.

Il ne pourra donc pas y avoir de travaux en dehors des heures de bureau de la RIDT car celle-ci validera la demande de vidange seulement une fois l'argent encaissé.

Les propriétaires pourront effectuer leur paiement :

- en argent comptant au bureau municipal, au bureau de la RIDT ou dans un écocentre
- par transfert bancaire à la RIDT au compte :
 - TR 00361006 Folio 15620 (Banque Nationale)
 - TR 60038 Folio 71925 (Caisse Desjardins)

La RIDT va aussi évaluer la possibilité de recevoir des paiements par d'autres moyens mais des frais supplémentaires pourraient s'appliquer.

- Demande de soutien financier - Cuisines Collectives
La RIDT a reçu une demande d'aide financière des Cuisines Collectives mais celle-ci ne cadre pas avec les possibilités de soutien offertes par la RIDT.
Pour information, Maxime Groleau redépose au conseil d'administration une copie de la chartre de commandite de la RIDT.

9) **PROCHAINE RENCONTRE**

Les troisièmes mercredis du mois, soient :

- Mercredi 15 mars 2017
- Mercredi 19 avril 2017
- Mercredi 17 mai 2017
- Mercredi 21 juin 2017
- Pas de rencontre en juillet 2017
- Mercredi 23 août 2017 (quatrième mercredi)
- Mercredi 20 septembre 2017
- Mercredi 18 octobre 2017
- Mercredi 15 novembre 2017
- Mercredi 20 décembre 2017

10) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1190**

Gilles Garon, président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier